Communiqué de presse du syndicat FO
u Groupement Départemental FORCE OUVRIERE Santé 37 du 03 novembre 2015

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

EHPAD Montlouis-Bléré : Fusion = Régression

Face aux différents articles de presse qui sont parus concernant la prochaine fusion des 2 EHPAD de Montlouis-Sur-loire et Bléré, le syndicat FO Départemental tenait à réagir.
En effet, toutes les personnes interrogées jusque-là, présentent systématiquement ce projet comme idyllique, mais la réalité est tout autre.

Tout d'abord, lorsque la Directrice parle d'un taux d'occupation de 99%, il faut savoir qu'à Bléré, il dépasse même les 100%, du fait de lits supplémentaires non prévus au budget, mais bien gérés par le personnel sans aucun moyen supplémentaire !
Le syndicat FO ne serait pas opposé à cette fusion, si le projet présentait des arguments d'amélioration de qualité de prise en charge des résidants et d'amélioration des conditions de travail du personnel.
Mais la réalité est tout autre. La seule motivation est l'argent !
Encore une fois, nos ainés qui ont bâtis notre société, vont faire les frais d'une politique d'économie à tout prix !
Encore une fois, les personnels qui travaillent dur dans ces établissements, pour être payés pour la plupart qu'à peine au-dessus du SMIC, jour et nuit, week-end et jours fériés, vont eux aussi en faire les frais.

La Directrice parle « *de l'uniformisation des fonctionnements depuis 2008* » dans l'article du 18 juin.
Elle oublie de dire, uniformisation pour tout ce qui peut être négatif pour le personnel, mais pas le côté positif.

Bon nombre de sujets sont abordés, et les discussions sont difficiles, mais dès qu'il faut parler du sujet principal de l'organisation, là il faudrait oublier « *l'uniformisation* ».
L'EHPAD de Bléré, après un mouvement de grève, a consenti à réduire ses RTT de 15 jours à 10 jours.
Cela s'est fait par un effort sans précédent du personnel pour se réorganiser.
L'EHPAD de Montlouis-Sur-Loire souffre depuis bien trop longtemps, en travaillant 7 jours sur 7, mais en ne bénéficiant d'aucune RTT. Alors que dans la majorité des EHPAD du département les RTT sont en place, l'EHPAD de Montlouis-sur-Loire n'en bénéficie toujours pas !
La Directrice bénéficie quant à elle toujours de 20 RTT !!!
Et lorsque la Directrice parle « *d'uniformisation* », alors FO dit banco en passant les 2 EHPAD à 10 RTT !

Mais la Directrice a un autre langage.
D'une part, elle dit dans le protocole de fusion : « *La fusion administrative n'a pas pour conséquence la modification des organisations de travail, et resteront propres à chaque site* ».
Et d'autre part, elle propose à Montlouis 6 RTT aux agents qui feront un certain nombre de soir, mais pas à ceux qui font des matins. Pire encore, elle associe cette proposition à la fusion, en contradiction complète avec ses propos précédents.
La manœuvre est claire : Acceptez la fusion et je donnerai à certain (pas à tous), 6 RTT.
Cela s'apparente à une forme de chantage !

Lorsqu'elle dit que les agents ne seront pas amenés à aller travailler entre Montlouis et Bléré, le syndicat FO veut des garanties **écrites et signées**. Nous savons que la volonté est de faire payer à terme au personnel, et le temps de déplacement, et les frais de déplacement, entre les 2 sites.
Voilà pourquoi FO exige des garanties !

Le syndicat FO tenait à ce que la vérité soit dénoncée, en espérant que la prise en charge des résidants et les conditions de travail des salariés passeront avant toute considération financière absolue !

Pour FO, la fusion au rabais qui nous est présentée, c'est NON !!!

le Groupement Départemental FO Santé 37